

folles joies, l'étudiant lyonnais se montra toujours aussi sage que laborieux et consacra ses loisirs aux lettres et à la religion. Ozanam fut dès lors ce qu'il n'a pas cessé d'être, zélé et industriel pour le catholicisme. Voici ce qu'on a raconté de lui à ce sujet :

« Un jour, le professeur Jouffroy, psychologue éminent, qui croyait alors que l'analyse philosophique était bien supérieure à l'enseignement chrétien, et qui devait dix ans plus tard dire en mourant : *Tous les systèmes ne valent pas une page du catéchisme*, Jouffroy, dis-je, se permit dans son cours une critique formelle de la foi chrétienne et de son culte. Ozanam était dans l'auditoire ; il crut ne pas devoir laisser passer une pareille attaque sans protestation. Rentré chez lui, il rédige une lettre à l'adresse du professeur. Mais une réclamation individuelle lui semblait bien impuissante ; il fallait recueillir quelques adhésions et présenter la lettre *au nom des étudiants catholiques*. Il courut tout Paris et parvint à se faire donner *cinq signatures*. La lettre fut envoyée ainsi, et les signataires en attendaient peu d'effet. Mais Jouffroy, dont l'âme était noble et avait été croyante, était fait pour comprendre ce que méritent d'égards six jeunes gens fidèles à leur religion. Dans la leçon suivante, il rétracta ses paroles, et rendit l'hommage le plus complet aux jeunes hommes qui se font honneur de professer et de pratiquer le catholicisme.

« C'est à Ozanam lui-même que j'ai entendu raconter cette anecdote, et il en tirait la conclusion suivante, qu'il adressait aux étudiants catholiques de 1846 : « Voilà ce que nous avons pu obtenir quand nous étions six et que nous ne nous connaissons pas ; aujourd'hui vous êtes plusieurs centaines et vous vous connaissez, » Ces paroles étaient dites à l'époque des troubles excités au cours de M. Lenormant par une petite cabale anti-religieuse. L'auditoire de M. Lenormant était en majorité composé de catholiques et d'hommes sérieux ; la moindre entente pour faire respecter les droits de l'auditoire en même temps que ceux du professeur eût suffi pour faire justice des perturbateurs. C'était l'opinion d'Ozanam, qui se connaissait en auditoires de cours publics. Il rédigea même, sur ma demande, un projet de protestation dont je m'emparai, que je fis transcrire et présenter à un grand nombre d'auditeurs de M. Lenormant. Cette protestation allait être publiée, quand un arrêté ministériel donnant raison, quoique à regret, aux perturbateurs, suspendit le cours de M. Lenormant (1). »

(1) Gourju, *loc. cit.*